



RSE : Charte de contribution au développement durable

La responsabilité sociale, économique et environnementale de notre agence désigne notre contribution aux enjeux du développement durable, illustrée par la charte ci-présente.

wellcom

Wellcom, une agence engagée dans une démarche de responsabilité sociétale

Wellcom interagit avec ses parties prenantes et plus globalement la société dans son ensemble. Wellcom assume, de par son activité, une responsabilité dans son rôle de production de contenu, d'information et d'influence des opinions. Sa position de premier plan dans le domaine de la communication lui donne des devoirs.

L'agence exerce son métier de façon loyale, sincère, ouverte et responsable. Sa responsabilité va au-delà de son domaine d'activité pour s'étendre, plus globalement, à une responsabilité sociale, économique et environnementale (RSE). Dans ce cadre et en cohérence avec son système de valeurs, la démarche RSE de l'agence fait l'objet :

De la présente charte, laquelle identifie :

- Les enjeux RSE au regard de l'activité de Wellcom ;
- Les bonnes pratiques à mettre en application ;
- Les actions concrètes mises en œuvre ;
- Les équipes dédiées par projet ;
- Les indicateurs de performance et de suivi
- Le planning.



D'une déclaration d'engagement auprès du Pacte mondial (Global compact) des Nations Unies.



D'une labellisation RSE Agences Actives qui permet de mesurer notre niveau d'engagement en matière de RSE.



D'une démarche de responsabilité dans les sept domaines qui composent la norme RSE ISO 26000.



D'un niveau d'engagement RSE « confirmé » (logo argent) par EcoVadis en tant que prestataire responsable.



D'un autodiagnostic RSE (Bilan Riposte Verte au 20/05/21) évaluant 68 points à plus de 90% de performance.

Par ailleurs, le management de Wellcom est impliqué depuis plus de 20 ans auprès du SCRP (syndicat professionnel) et y contribue sur ses sujets majeurs.

Chaque collaborateur au sein de l'agence Wellcom s'engage à poursuivre les bonnes pratiques identifiées ci-dessous et à pérenniser les actions mises en œuvre, en adoptant un comportement responsable continu. Par cette démarche, Wellcom a l'ambition d'être un maillon significatif de la responsabilité sociétale des entreprises pour les métiers de la communication corporate et des relations publiques.

SOMMAIRE

1. Valeurs - Gouvernance.....	4
2. Relations - Conditions de travail	5
3. Environnement.....	7
4. Loyauté des pratiques	9
5. Respect des clients.....	11
6. Communauté - Engagement sociétal	11
7. Droits de l'homme.....	12

1. Valeurs - Gouvernance

A - Bonnes pratiques appliquées

- Les collaborateurs ont participé à la définition de la vision des valeurs **CARE** de l'agence (Curiosité - Ambition – Responsabilité – Engagement) et des valeurs liées au développement durable
- La direction a défini et exposé sa vision du développement durable et de ses valeurs ;
- Les attentes des parties prenantes (internes et externes) ont été étudiées et mises à jour ;
- Les principaux enjeux identifiés ont été pris en compte dans la stratégie définie ;
- Les principes de gouvernance ont été énoncés publiquement et respectés ;
- Le système de management est basé sur le principe de l'amélioration continue ;
- Les rôles et responsabilités sociétales ont été clairement définis et communiqués ;
- La communication interne informe et implique les collaborateurs ;
- La définition des principes du management stratégique a progressivement intégré ceux du développement durable.

B - Actions réalisées

- Certification CMS obtenue en 2010 et renouvelée en 2012 – 2014 -2016 – 2018 ;
- Page dédiée aux valeurs dans notre intranet ;
- Constitution d'un groupe RSE ;
- La démarche RSE est expliquée aux collaborateurs sur l'intranet ;
- Actions tout au long de l'année et partage mensuel (33 minutes et Wellcom Home).



2. Relations - Conditions de travail

A - Enjeux

Les relations et conditions de travail favorisent plusieurs facteurs de performance au travail :

- Le bien-être des salariés ;
- La motivation au travail ;
- L'engagement des salariés vis-à-vis de leur travail et de l'entreprise ;
- La coopération entre les individus et les équipes ;
- La diffusion de l'information.

B - Bonnes pratiques appliquées

- L'organisation remplit toutes ses obligations au regard de la réglementation et du code du travail ;
- Les discriminations à l'embauche sont évitées ; la stabilité et l'évolution professionnelle sont assurées ;
- Les conditions de travail sont décentes en ce qui concerne les salaires, la durée de travail, le repos hebdomadaire, les congés, la santé, les possibilités de télétravail et la sécurité ;
- Les parties prenantes partenaires sont encouragées à prendre et respecter des engagements vérifiables similaires sur ce domaine d'action ;
- L'organisation assure l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ;
- Le droit des collaborateurs à constituer leur propre organisation afin de faire valoir leurs intérêts et/ou mener des négociations collectives sans exercer de menace est respecté ;
- L'organisation analyse et maîtrise les risques encourus pour la santé et la sécurité ;
- Les principes de management de la santé et sécurité sont compris et appliqués ;
- Les risques psychosociaux sont identifiés et traités pour tenter de les éliminer ;
- L'accès est donné au développement de compétences et aux formations sans discrimination.

C - Actions réalisées

- Règlement intérieur ;
- Process Recrutement, Intégration, Formation ;
- Grille de rémunérations validée par le Comité exécutif ;
- Entretiens annuels d'évaluation ;
- Entretiens de mi-parcours ;
- Plan de formation / Passeport formation ;
- Process plan d'urgence et plan de continuité ;
- Existence d'un CSE ;
- Baromètre interne ;
- Démarche d'accompagnement de congé maternité et paternité ;
- Politique d'achats responsables auprès des fournisseurs ;
- Intégration du critère RSE au-delà de la qualité, du délai et du prix – cf. base fournisseurs ;
- Signature électronique incitant les fournisseurs à suivre nos bonnes pratiques ;
- Clause RSE intégrée au contrat type client.

D - Equipe dédiée

Le service des Ressources Humaines et le comité RSE.

E - Indicateurs de performance et de suivi

- Le baromètre interne du CSE et de la communication interne, administré tous les 2 ans (version plus approfondie 1 année sur 2), pour évaluer les valeurs de l'agence, le bien-être au travail, le management, l'organisation de l'agence, l'équité, la confiance en l'agence, l'ergonomie/cadre du poste de travail, la communication et le service des ressources humaines.
- En 2021, réalisation d'une étude "We Are" : audit des collaborateurs avec le Centre Psyché Christian du Jardin sur les conséquences du COVID en matière d'organisation du travail, sur la fatigue, le stress et la motivation des équipes.
- Les entretiens annuels d'évaluations qui mesurent la motivation et l'engagement au travail.
- Les entretiens annuels de mi-parcours qui mesurent le bien-être, la motivation des salariés, leur engagement, les relations interpersonnelles entre pairs, managers/managés et les différents services.

F - Planning de suivi

- Entretiens d'évaluations annuels : Janvier
- Entretiens de mi-parcours annuels : Juillet-Août



3. Environnement

A - Enjeux

Sous l'effet conjoint du développement de l'agence et de l'environnement économique, l'impact environnemental de Wellcom lié à son activité professionnelle est important. L'enjeu absolu réside alors dans la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, lesquelles participent au changement climatique, à l'épuisement des ressources fossiles, à la perte de biodiversité et aux pénuries d'eau.

Le périmètre de cet enjeu est balisé par 8 postes clés :

1. Energie consommée
2. Fuites de fluides frigorigènes
3. Achats de fournitures et services
4. Emballages des produits
5. Transport des marchandises
6. Déplacement des salariés : domicile-travail, missions
7. Déchets directs
8. Immobilisations

B - Bonnes pratiques appliquées

- Les ressources utilisées (énergie, eau...) sont identifiées ;
- Une politique de réduction de la pollution et de maîtrise des consommations d'eau, d'énergie et de production de déchets est définie et appliquée ;
- Une politique d'achats responsables est définie.

C - Actions réalisées

- Préservation des ressources ;
- Diminution de la consommation d'électricité ;
- Minuteur pour allumage et extinction automatiques des machines à café ;
- Minuteur pour extinction automatique de certains espaces dès 21h30 ;
- Ampoules de catégorie D remplacées par des LED de catégories A et B ;
- Communication interne sur les programmations de veille d'écran et d'ordinateur, sur l'extinction des écrans et lumières hors temps de travail ;
- Diminution de la consommation de papier vierge ;
- Communication interne sur les impressions, en cas de nécessité, en recto/verso et en N&B ;
- Politique d'achats responsables auprès des fournisseurs ;
- Intégration du critère RSE au-delà de la qualité, du délai et du prix – cf. base fournisseurs ;
- Signature électronique incitant les fournisseurs à suivre nos bonnes pratiques ;
- Clause RSE intégrée au contrat type client ;
- Prévention des pollutions ;
- Déplacements domicile – travail et en missions ;

- Communication interne sur les émissions de GES des différents modes de transport utilisables via la diffusion de graphiques comparatifs à la Une de l'intranet et dans le Guide du collaborateur ;
- Priorité donnée à l'éco-transport avec des coursiers-vélos ;
- Politique de maîtrise de la production des déchets, de tri et de recyclage ;
- Bonbonnes d'eau et gobelets en plastique supprimés ;
- Tri sélectif des ordures avec poubelles pour le recyclage ou non ;
- Recyclage : verre, papier, piles, cartouches, matériel informatique et café ;
- Politique de sensibilisation auprès des clients ;
- Communication sur la dimension responsable d'un service ou produit Wellcom dès que l'agence fournit une prestation qui prend en compte l'aspect environnemental, via les recommandations, e-mails, présentations de revues de presse, bilans etc. ;
- Communication sur le rôle des parties prenantes dans le cycle de vie responsable de leurs services / produits, via un paragraphe dans le dispositif opérationnel des recommandations, un paragraphe dans le contrat type client et une brochure Guide de la communication responsable.

D - Equipe dédiée

Le service communication interne, externe et une équipe RSE composée de 6 personnes.

E - Indicateurs de performance et de suivi

Rapport Bilan carbone réalisé en mars 2014 assorti d'un plan d'actions sur 3 ans de réduction d'émissions de GES sur 3 postes principaux :

1. Energie consommée : Agir sur les consommations d'électricité
2. Achat de fournitures : Agir sur la consommation de papier
3. Déplacement domicile travail et des salariés en mission

Suite à notre déménagement en juin 2020, ils doivent être fixées de nouveaux objectifs après de nouvelles métriques.

4. Loyauté des pratiques

A - Enjeux

La loyauté garantit l'engagement de Wellcom à adopter un comportement exemplaire en matière d'intégrité et de déontologie, dans ses pratiques commerciales et relations avec ses parties prenantes. L'enjeu est d'inciter les collaborateurs à faire preuve de jugement et de décision dans la conduite des affaires, sur la base du respect des principes d'honnêteté, d'intégrité et de loyauté, notamment dans les transactions avec les clients/fournisseurs et concurrents.

B - Bonnes pratiques appliquées

- Les risques de corruption/extorsion sont identifiés et traités avec une politique dédiée ;
- Les collaborateurs, représentants, sous-traitants et fournisseurs sont sensibilisés et formés avec un système de lutte efficace contre la corruption ;
- L'organisation est transparente en ce qui concerne ses activités liées au lobbying
- Les pratiques de désinformation, fausse déclaration, menace ou coercition sont interdites ;
- Les activités sont compatibles avec la législation et réglementation sur la concurrence ;
- Des procédures sont établies pour éviter de pratiquer un comportement anticoncurrentiel ;
- L'organisation intègre des critères sociétaux dans ses politiques d'achat et contrats ;
- Les parties prenantes sont encouragées à adopter une politique et des pratiques loyales
- L'organisation promeut une répartition équitable des coûts et bénéfices ;
- Veille vis-à-vis de la réalité de l'entreprise/du produit et de l'information (pas de survente).

C - Actions réalisées

- Existence d'une base de données "fournisseurs et freelances" avec évaluation ;
- Attitude "collaborative" et respectueuse : relations à "long terme" avec les parties prenantes ;
- Validation du système des droits d'auteurs en conformité avec les législations ;
- Adhésion au code de déontologie du SCRP (ex SYNTEC Conseil en Relation Public) ;
- Co-auteur et signataire de la charte d'appels d'offres agences-entreprises/annonceurs ;
- Communication auprès des parties prenantes, via un paragraphe dans le contrat client
- Politique d'achats responsables auprès des fournisseurs ;
- Intégration du critère RSE au-delà de la qualité, du délai et du prix – cf. base fournisseurs ;
- Signature électronique incitant les fournisseurs à suivre nos bonnes pratiques ;
- Clause RSE intégrée au contrat type client.

D - Equipe dédiée

Le service communication interne, externe, le service administratif et comptable.

E - Indicateurs de performance et de suivi

- La Certification Consultancy Management Standards obtenue pour la 5ème fois consécutive en 2018 atteste du respect des standards professionnels et économiques. Indicateur de performance en matière de bonnes pratiques, elle pousse également l'agence à être dans une démarche continue d'amélioration de ses modes de fonctionnement et loyauté des pratiques.

F - Planning de suivi

- Certification CMS biennale : Juin



5. Respect des clients

A- Bonnes pratiques appliquées

En tant que fournisseur de produits et de services, nous avons des responsabilités vis-à-vis des consommateurs et de leurs clients. Parmi elles, citons l'éducation et une information exacte, des informations relatives à la commercialisation et des processus contractuels honnêtes, transparents et efficaces, ainsi que la promotion d'une consommation durable et la conception de produits et services accessibles à tous. Les responsabilités impliquent également de réduire le plus possible les risques liés à l'utilisation de produits et services en améliorant la conception, la fabrication, la distribution, la fourniture d'informations, la logistique et les procédures de retrait et de rappel.

B - Actions réalisées

- Existence, transparence et disponibilité des contrats sur le serveur informatique.

6. Communauté - Engagement sociétal

A - Bonnes pratiques appliquées

- Les décisions (investissement, externalisation...) tiennent compte de l'impact sur l'emploi ;
- Les partenariats avec les acteurs locaux du territoire sont étudiés et favorisés ;
- Les fournisseurs locaux sont de préférence favorisés et leur développement soutenu ;
- L'organisation étudie comment/la façon d'apporter son appui aux organisations locales ;
- Les responsabilités sur les taxes sont assumées et les informations fournies aux autorités.

B - Actions réalisées

- Incitation en interne à faire appel à des ESAT ;
- Mécénat annuel de compétences pour Human Rights Watch et Aides ;
- Collectes de jouets, de serviettes hygiéniques en partenariat avec des associations.

7. Droits de l'homme

A - Enjeux

Le respect des Droits de l'Homme au travail engage la responsabilité de l'employeur à respecter chaque collaborateur dans l'exercice de ses fonctions et lors de sa présence dans l'entreprise tant sur ses droits que sa liberté d'expression. La gestion de ses Ressources Humaines introduit la notion de justice dans l'entreprise et engage l'employeur à défendre les droits de ses salariés.

Dans l'entreprise trois formes de justice sont en jeu :

- La justice procédurale : chacun est traité de manière équitable dans les process de l'agence ;
- La justice organisationnelle : chacun est traité de manière équitable dans l'organisation au regard de la hiérarchie et des autres services de l'agence ;
- La justice distributive : chacun est traité de manière équitable dans la distribution des salaires, des formations, de la répartition des bureaux...

B - Bonnes pratiques appliquées

- La politique sur les droits de l'Homme est intégrée, de façon claire et transparente par l'organisation ;
- L'organisation est vigilante avec une politique formalisée pour ses parties prenantes ;
- Les droits politiques et civils individuels sont respectés, notamment la vie des individus, la liberté d'opinion/expression, le droit de réunion et le droit de propriété ;
- L'accès à l'éducation et à la formation sont des droits reconnus pour tous ;
- L'organisation contribue, seule ou avec d'autres organisations, au respect et à la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels ;
- Les droits fondamentaux du travail tels que définis par l'OIT sont respectés et promus : liberté d'expression et reconnaissance du droit de négociation collective, élimination de toute forme de travail forcé/obligatoire, abolition du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi.

C - Actions réalisées

- Règlement intérieur ;
- Processus Recrutement, Intégration et Formation ;
- Dialogue social avec le CSE ;
- Politique d'achats responsables auprès des fournisseurs ;
- Intégration du critère RSE au-delà de la qualité, du délai et du prix – cf. base fournisseurs ;
- Signature électronique incitant les fournisseurs à suivre nos bonnes pratiques ;
- Clause RSE intégrée au contrat type client.

D - Equipe dédiée

- Le service des Ressources Humaines.

E - Indicateurs de performance et de suivi

- Le baromètre interne du CSE et de la communication interne, pour évaluer non seulement les aspects de relations interpersonnelles mais aussi relever les différentes formes de justice ou les sentiments d'injustice procédurale, organisationnelle et distributive ;
- Les entretiens annuels d'évaluations qui mesurent le sentiment de justice dans ces trois formes ;
- Les entretiens annuels de mi-parcours qui mesurent aussi ces trois sentiments de justice.

F - Planning de suivi

- Entretiens d'évaluations annuels : Janvier
- Entretiens de mi-parcours annuels : Août
- Baromètre interne annuel : Juillet

